

Lundi, 12 février 1934.

Groupes fascistes suisses  
en Italie.

V e r b a l .

M. le chef du département politique communique une lettre de notre ministre à Rome d'où il ressort que la création de groupes fascistes suisses en Italie est dictée essentiellement par le souci de certains de nos concitoyens de sauvegarder des intérêts matériels. M. Wagnière ajoute qu'il a des raisons de craindre que l'opposition très décidée qu'il a faite à la formation de ces groupements soit exploitée contre sa personne auprès du gouvernement italien et il demande l'autorisation d'exposer la situation directement au chef du gouvernement.

Sur la proposition de M. Motta, cette autorisation/<sup>lui</sup>est  
a c c o r d é e .

Extrait du procès-verbal au département politique pour  
exécution.

Pour extrait conforme:

Le secrétaire,

*G. B. M.*

